

JEUNES AGRICULTEURS DU GERS / L'assemblée générale annuelle a réuni une table ronde sur la « PAC 2023, à quel prix ? »

« Quand les jeunes poussent, l'agriculture grandit ! »

La PAC était le thème de la dernière assemblée générale du syndicat Jeunes Agriculteurs du Gers qui s'est tenu à Roquelaure, commune dont le maire, Michel Baylac, a lui-même présidé ce syndicat dans les années 1980. Il devait d'ailleurs rappeler, dans ses mots de bienvenue, le partenariat noué à l'époque avec le Conseil Général qui avait permis la création de 400 retenues collinaires ! Si le thème de l'eau n'a pas été oublié durant cette assemblée générale, Xavier Duffau, reconduit au poste de Président en faisant même un cheval de bataille pour l'année à venir, c'est la réforme de la PAC qui a concentré l'essentiel des débats. Sous la forme de sketches tout d'abord, mettant en scène de façon volontairement caricaturale les excès d'administration et l'opacité de certains règlements. Autant de travers que chacun souhaite que la PAC à venir évite ou corrige. Pour débattre de cela, les

Jeunes agriculteurs avaient pu réunir autour d'une table ronde Vincent Labarthe, vice-président en charge de l'agriculture au Conseil régional, Guillaume Cabot, vice-président de JA National, Laurent Wendling, directeur régional de l'ASP et Xavier Vant, directeur départemental de l'agriculture et des territoires. Claire Lebelle, sous-directrice de la Chambre d'agriculture animait la table ronde et a, en premier lieu, posé le cadre de la réforme à venir, et les enjeux économiques pour notre département qui a mobilisé, en 2019, 154 millions d'euros de financements européens pour son agriculture. Quelles évolutions de ces soutiens, quelles seront les priorités régionales, comment anticiper au mieux la réforme, dans ce laps de temps permis par l'année d'avance gagnée grâce aux deux de retards, selon la formule de Vincent Labarthe ? Laurent Wendling s'est expliqué aussi sur le futur monitoring, système de



De gauche à droite : C. Lebelle, G. Cabot, V. Labarthe, L. Wendling, et X. Vant

contrôle, ce qu'il pourra et ne pourra pas faire en termes de simplification par exemple. Il semble néanmoins qu'il permette à l'avenir de restaurer le droit à l'erreur sur certaines règles PAC. Vincent Labarthe a bien sûr rappelé le soutien important du conseil régional en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs, soutien qui sera poursuivi selon des modalités en révision. Xavier

Vant, a décrit quant à lui l'action entreprise par le Ministère, sur plusieurs fronts, la PAC bien sûr, mais aussi au-delà la loi Egalim2, et plus récemment le Varenne de l'eau qui va apporter de nouvelles réponses. Enfin Guillaume Cabot, s'est attaché à souligner la position très favorable de JA national en faveur de la PAC qui ancre l'activité agricole dans les territoires. Même si le Plan stra-

tégique national français n'est pas allé au bout de l'exercice tel que demandé par le syndicat jeune, il a mis le pied à l'étrier sur la notion d'actifs agricole, sur la structuration des filières, et donne une vraie lisibilité budgétaire sur l'installation. Pour conclure, Xavier Duffau a donné rendez-vous pour la prochaine édition de Gascogn'agri qui se déroulera les 3 et 4 septembre à Sainte-Christie.